PLAN DE BORNAGE ET DE RECONNAISSANCE DE LIMITES
PLAN D'ALIGNEMENT

NEOLIA

Route de la Belle Etoile 25320 GRANDFONTAINE

Section AN n° 31, 32, 33 et 34

19.003-10

à rappeler pour toute correspondance

Echelle : 1/500

19.003

Système de projection (coordonnées planimétriques)	L93–Conique Conforme CC47 (réseau G.N.S.S. permanent Orphéon)	Système altimétrique (coordonnées altimétriques)	-

Indice	Date	Pers.	Avancement dossier
1	15/01/19	AD	Relevé topographique et d'état des lieux
2	11/03/20	AD	Bornage amiable contradictoire avec les propriétaires riverains selon les points A à O, et validation de l'alignement selon les points O, P et A

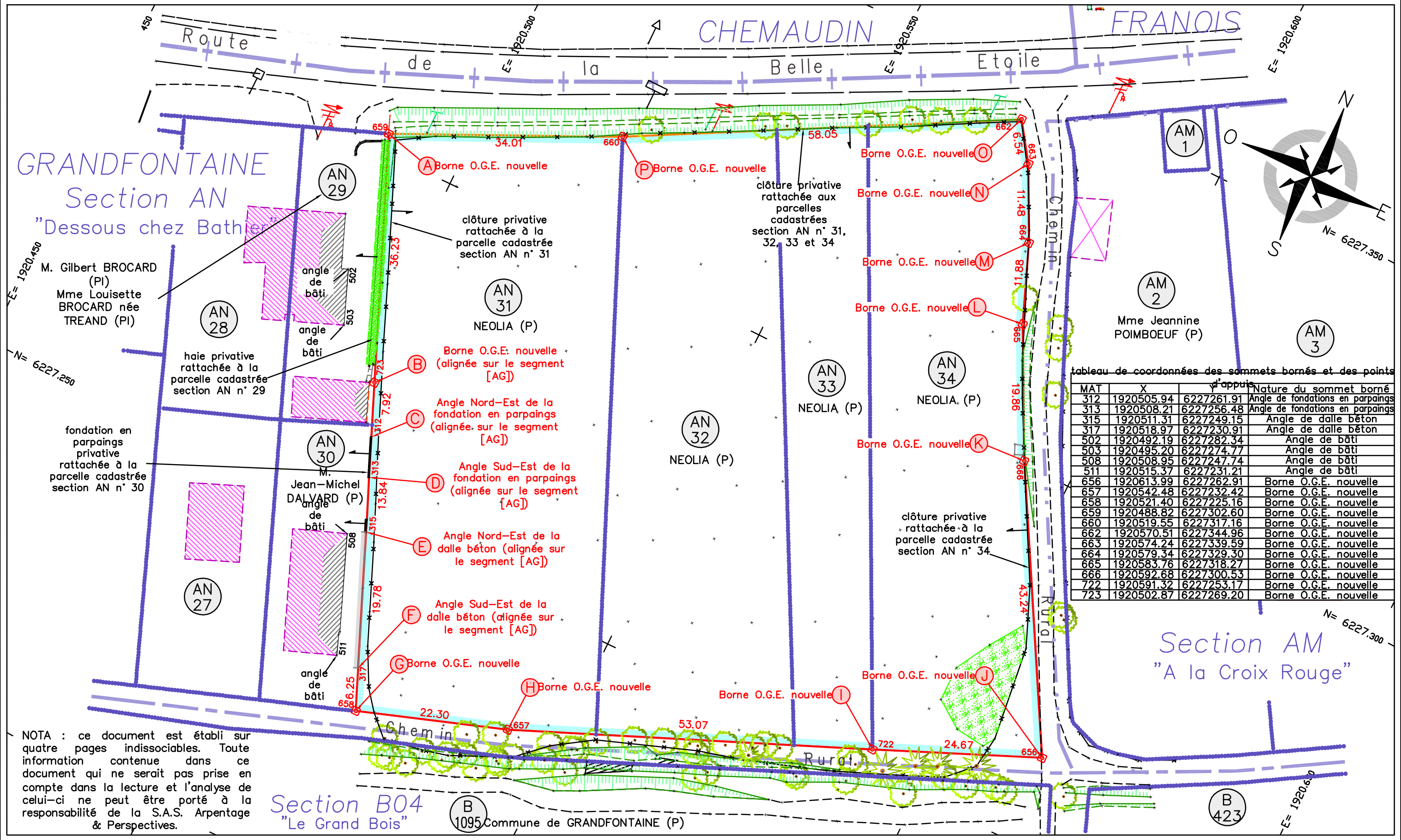

tableau de coordonnées des sommets bornés et des points d'appuis

MAT	X	Y	Nature du sommet borné
312	1920505.94	6227261.91	Angle de fondations en parpaings
313	1920508.21	6227256.48	Angle de fondations en parpaings
315	1920511.31	6227249.15	Angle de dalle béton
317	1920518.97	6227230.91	Angle de dalle béton
502	1920492.19	6227282.34	Angle de bâti
503	1920495.20	6227274.77	Angle de bâti
508	1920508.95	6227247.74	Angle de bâti
511	1920515.37	6227231.21	Angle de bâti
656	1920613.99	6227262.91	Borne O.G.E. nouvelle
657	1920542.48	6227232.42	Borne O.G.E. nouvelle
658	1920521.40	6227225.16	Borne O.G.E. nouvelle
659	1920488.82	6227302.60	Borne O.G.E. nouvelle
660	1920519.55	6227317.16	Borne O.G.E. nouvelle
662	1920570.51	6227344.96	Borne O.G.E. nouvelle
663	1920574.24	6227339.59	Borne O.G.E. nouvelle
664	1920579.34	6227329.30	Borne O.G.E. nouvelle
665	1920583.76	6227318.27	Borne O.G.E. nouvelle
666	1920592.68	6227300.53	Borne O.G.E. nouvelle
722	1920591.32	6227253.17	Borne O.G.E. nouvelle
723	1920502.87	6227269.20	Borne O.G.E. nouvelle

NOTA : ce document est établi sur quatre pages indissociables. Toute information contenue dans ce document qui ne serait pas prise en compte dans la lecture et l'analyse de celui-ci ne peut être porté à la responsabilité de la S.A.S. Arpentage & Perspectives.

Commune : GRANDFONTAINE

Département : DOUBS

Propriété appartenant à : NEOLIA

Section : AN

Numéros : 31, 32, 33 et 34

Lieu-dit : Dessous chez Bathier

Adresse Postale : Route de la Belle Etoile – 25320 GRANDFONTAINE

Objet de la mission : Bornage et délimitation de propriété

Type de plan : Plan de bornage et de reconnaissance de limites

Plan d'alignement

Référence du plan : 19.003-10

Echelle du plan : 1/500ème

Dossier n° : 19.003

NOTA : ce document est établi sur quatre pages indissociables. Toute information contenue dans ce document qui ne serait pas prise en compte dans la lecture et l'analyse de celui-ci ne peut être porté à la responsabilité de la S.A.S. Arpentage & Perspectives.

LÉGENDE

▲ CADASTRE

- Limite de parcelle
- Limite de parcelle et de lieudit
- Limite de parcelle et de section
- Limite de parcelle et de commune

Les limites issues d'une application cadastrale ne sont pas définies contradictoirement et ne sont donc pas garanties.

Désignation cadastrale : section cadastrale / numéro cadastral

Type de propriété :
P : Propriétaire
PI : Propriétaire Indivis
NP : Nu-Propriétaire
NPI : Nu-Propriétaire Indivis
U : Usufruitier
UI : Usufruitier Indivis
PS : Propriétaire par Succession
E : Emphytéote

▲ FONCIER

Types de repères anciens :
- Borne de remembrement
- Borne ancienne (calcaire, béton...)
- Borne O.G.E. (résine, métal...)
- Piquet
- Clou ou tirefond
- Marque peinture

Types de repères nouveaux :
- Borne O.G.E. (résine, métal...)
- Piquet
- Clou ou tirefond
- Marque peinture

limite bornée contradictoirement

alignement délivré

sommet borné ou reconnu contradictoirement

36.46 Cote sur limite bornée — 12.75 Cote de rattachement

▲TOPOGRAPHIE COURANTE

Bâtiment; Bâtiment (application cadastrale); Bâtiment léger; Mur; Mur clôture; Mur de soutènement; Bord de chaussée; Bordure; Clôture barbelée; Point topographique (altitude NGF); Panneaux de signalisation; Clôture grillagée; Clôture rigide; Haie; Talus; Falaise; Arbres; Station polygonale; Courbe de niveau (altitude NGF)

▲TOPOGRAPHIE RÉSEAUX (RELEVÉ)

HUMIDES: Bouche à clé; Poteau incendie; Regard compteur A.E.P.; Grilles avaloirs; Avaloir; Avaloir avec grille; Grille avaloir et regard de visite; Avaloir et regard de visite; Arrivée ou départ de busage; Regard de visite divers

SECS: Candélabre; Chambre de télécommunications; Poteau téléphonique; Poteau téléph. et éclairage; Poteau électrique BT; Poteau électrique BT et telecom; Poteau électrique BT et éclairage; Poteau électrique BT, éclairage et telecom; Poteau électrique H.T.A; Pylône électrique HTA; Coffret de branchement électrique; Coffret de branchement gaz

NOTAS

- les limites parcellaires, autres que celles objet d'un bornage contradictoire, résultent d'une application cadastrale et ne sont donc pas juridiquement garanties.
- Les renseignements relatifs aux divers réseaux figurés sur le présent plan résultent du relevé des éléments visibles sur le terrain (plaques sur trottoir, grilles, bouches à clé, etc.). De ce fait, les renseignements donnés à propos des parties enterrées des dits réseaux n'ont qu'un caractère indicatif et devront être confirmés ou améliorés par des fouilles directes lors de l'exécution pour que les raccordements s'effectuent avec le maximum de précision.
- La délimitation de la propriété avec le Domaine Public devra faire l'objet d'une demande d'alignement auprès de l'autorité administrative compétente préalablement à tous travaux le long de ladite limite.
- Les contenances cadastrales sont calculées graphiquement à partir du plan d'application cadastrale, et ne sont par conséquent pas garanties. Seules les superficies qui peuvent être calculées par arpentage sont garanties car elles correspondent à des superficies réelles.